

ATTESTATION D'ASSURANCE BATI Solution

Assurance de Responsabilité civile et Responsabilité civile décennale obligatoire

<https://www.monsiteassurance.fr/attestation-rcd/nVkwaO6V>

Ce lien sera accessible dès le lendemain de l'émission du présent document

Conformément aux dispositions du présent contrat, il est convenu qu'en cas de non-paiement de la prime d'assurance à(aux) échéance(s) définie(s), les présentes garanties seront suspendues, dans les conditions prévues à l'article L113-3 du Code des assurances.

Le souscripteur

AMELOT STEPHANE
2 RUE EUGENE SPULLER
75003 PARIS 3 FRANCE
N° SIREN : 504 090 390

Votre intermédiaire :

ANG ASSURANCE
81 AVENUE ARISTIDE BRIAND,
93190 LIVRY GARGAN
Tél : 0143082706
Email : CONTACT@ANGASSURANCE.FR

Les assureurs

Sections I, II et III du contrat : FIDELIDADE - COMPANHIA DE SEGUROS S.A - Tour W - 24ème étage - 102 Terrasse Boieldieu - 92085 PARIS LA DÉFENSE CEDEX - RCS Nanterre 413 175 191

Fidelidade - Companhia de Seguros S.A. est soumise au contrôle de l'« Autoridade de Supervisão de Seguros e Fundos de Pensões » (ASF), Avenida da República, 76, 1600-205 Lisboa - Portugal

Les assureurs s'engageant chacun pour leur part et sans solidarité entre eux.

Le 07/08/2024,

Les assureurs attestent que la personne dont l'identité est mentionnée ci-dessus est titulaire du contrat CRCD03-000200, pour la période du 07/08/2024 au 06/08/2025.

La présente attestation est valable du 07/08/2024 jusqu'au 06/08/2025 et ne constitue qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur. Elle ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.